

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)



Établissements publics du ministère des sports

Vendredi 3 juillet 2020 – n° 317

Ce flash info du ministère des sports est édité toutes les semaines à destination des établissements publics du ministère des sports. Cet outil de communication permet la transmission d'informations utiles pour le pilotage au quotidien des établissements. Pour solliciter le bureau DS2A : ds.a2@sports.gouv.fr

[Téléchargement des pièces jointes](#)

Ce lien ne sera actif que 10 minutes environ après la diffusion du flash info et le restera pendant 7 jours.

Vie des établissements

Prévention des violences dans le sport

Le 1er juillet 2020, la ministre des sports, Mme Roxana MARACINEANU, a tenu une conférence de presse pour faire un point d'étape sur la convention nationale de prévention des violences en présentant la stratégie nationale de prévention dans le champ du sport. Retrouvez la version intégrale de son discours ainsi que la présentation détaillée de la conférence de presse en pièces-jointes.

Démarche développement durable des établissements

Les établissements ont participé ce jeudi 2 juillet à une webconférence visant à accompagner au mieux leur démarche développement durable. Cette réunion de travail a permis de :

- faire un point sur les travaux de déclinaison et de co-construction de la Charte des 15 engagements écoresponsables adaptée aux établissements ;
- évoquer l'officialisation de cette démarche à la rentrée ;
- présenter plus largement le rapprochement du réseau sport avec celui du Club Développement Durable des Établissements et Entreprises Publics (CDDEP) du Commissariat Général au Développement Durable (CGDD). Pour accéder à la plateforme collaborative regroupant l'ensemble des membres du CDDEP, envoyez une demande aux adresses suivantes : Virginie.Columelli@developpement-durable.gouv.fr et sophie.vatar@developpement-durable.gouv.fr.

Cette démarche s'inscrit plus largement dans celle portée par le gouvernement avec

Cette dynamique s'inscrit plus largement dans une portée par le gouvernement avec le plan [Services Publics Ecoresponsables](#) qui vise à rendre les services de l'Etat plus vertueux et exemplaires. Les différentes présentations de cette webconférence sont en pièces-jointes.

Comité de suivi PSQS - Indicateurs nationaux CREPS

Le bureau DS2A vous informe de la tenue du prochain comité de suivi du module "PSQS - Indicateurs nationaux de performance" qui se tiendra le jeudi 23 juillet de 14h à 16h en vidéoconférence via l'application TEAMS. Ce pont d'étape sera l'occasion de présenter le développement en cours de ce module et le calendrier de livraison. Afin d'organiser cette séquence, nous vous invitons à indiquer via ds.a2@sports.gouv.fr le représentant de votre établissement. [Lien vidéoconférence TEAMS](#)

Forfait mobilités durables

Veuillez-trouver en pièces-jointes, le décret et l'arrêté du 9 mai 2020 relatifs au forfait mobilité durable. L'agent public peut bénéficier d'un remboursement forfaitaire de ses frais de transport entre son domicile et son lieu de travail s'il effectue ces trajets en vélo ou en covoiturage. Les modalités, les conditions à remplir et le montant sont précisés dans la note explicative également jointe.

Sport de haut-niveau

Label grand INSEP

Dans le cadre de la campagne de labellisation 2020-2024, nous souhaitons offrir la possibilité aux Directeurs-trices et adjoint-e-s de se (re)positionner comme auditeur-trice. A ce jour 3 centres nous ont déjà transmis leur dossier de candidature et devront être audités avant le 31 décembre 2020.

Une sensibilisation à ce rôle d'auditeur par visioconférence (via Teams), animée par Louis-Marie Vivant, prestataire en charge de l'accompagnement au Label est proposée.

Les 3 premières dates arrêtées (d'autres suivront si nécessaire) sont :

- le jeudi 09 juillet (09h-10h30) [Rejoindre la réunion Teams du 07 juillet 2020 - Devenir Auditeur Label grand INSEP](#) Confirmation : louis-marie.vivant@grand-insep.fr avant mercredi 06 juillet minuit
- le vendredi 17 juillet (09h-10h30) [Rejoindre la réunion Teams du 17 juillet 2020 - Devenir Auditeur Label grand INSEP](#) Confirmation : louis-marie.vivant@grand-insep.fr avant mercredi 16 juillet minuit
- le jeudi 10 septembre (09h-10h30) [Rejoindre la réunion Teams du 10 septembre 2020 - Devenir Auditeur Label grand INSEP](#) Confirmation : louis-marie.vivant@grand-insep.fr avant le 9 septembre minuit.

Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter en pièces jointes le document auditeur et le memento "label Grand INSEP".

Formation professionnelle

Formations et impacts de la loi LCAP

Le bureau DS.3B souhaite vous informer de l'organisation par Centre-inffo des deux temps d'information suivants :

Le 6 juillet 2020 – Webinaire gratuit « **Identifier la sous-traitance et comprendre son traitement dans le bilan pédagogique et financier (BPF)** »

Ce webinaire qui aura lieu le 6 juillet 2020, de 14h30 à 15h15, vous propose de faire un zoom sur la sous-traitance et sur son traitement dans le BPF 2020 (dont le délai de télédéclaration a été reporté au 15 juillet 2020) :

- Comment identifier cette relation contractuelle particulière ?
- Quelles en sont les formes et les points de vigilance ?
- Les modalités de la sous-traitance pour un CFA sont-elles les mêmes que pour les autres prestataires de formation ?

Pour vous inscrire, suivez le lien : <https://webikeo.fr/webinar/identifier-la-sous-traitance-et-comprendre-son-traitement-dans-le-bpf>

Le 8 octobre 2020 – Matinée d'actualité sur les « **Partenariats entre organismes de formation et certificateurs : repère pour rendre son offre éligible au CPF et aux autres dispositifs de financements** »

Cette matinée aura lieu le jeudi 8 octobre 2020 de 9h à 13h (MGEN, 3 square Max-Hymans - 75015 Paris ou participation possible à distance), selon le programme suivant :

- A quelles conditions l'organisme certificateur peut-il engager ce type de partenariat ?
- Quelles seront ses obligations ?
- Quelles seront celles de l'organisme de formation ?
- Existe-t-il un formalisme à respecter pour les accords passés entre les partenaires ?
- Avec quelles redevances ?

Pour vous inscrire, [cliquez ici](#).

Relations internationales

Bilan de la Présidence croate du Conseil de l'Union européenne et programme de la Présidence allemande

La Croatie a assuré la Présidence du Conseil de l'Union européenne au 1er semestre 2020. Cette Présidence a été fortement marquée par la crise liée au COVID-19. La Croatie a organisé deux visioconférences des Ministres des sports pour échanger notamment sur les mesures prises pour soutenir le secteur sportif et les modalités de reprise des activités physiques et sportives. Ces échanges ont conduit à la rédaction et à l'adoption de conclusions du Conseil sur l'impact de la pandémie de COVID-19 et la relance du secteur sportif [accessible ici](#).

La Présidence croate a également travaillé sur la question des aptitudes et compétences des entraîneurs avec l'organisation d'une conférence à Zagreb en février et l'adoption de conclusions du Conseil sur ce sujet : [lien](#)

L'Allemagne succède à la Croatie pour la Présidence au second semestre 2020. Elle s'attachera à coordonner les travaux d'écriture du nouveau plan de travail de l'UE pour le sport pour la période 2021-2024 et souhaite également proposer des conclusions sur la coopération intersectorielle pour promouvoir le sport, l'activité physique et la cohésion sociale.

Ressources humaines

Actes de gestion des personnels de catégorie B et C

Dans le flash info des établissements n°305 du 3 avril 2020, nous annonçons la mobilisation du référent RH du CREPS de Vichy afin qu'il centralise toutes les

modération de l'envoi des demandes de congés, ainsi que l'ensemble des demandes des EP sport liées aux actes de gestion des personnels de catégorie B et C en lien avec la DRH et durant la crise COVID. Nous vous informons que ces modalités s'arrêtent à compter de ce jour. Nous tenions remercier Peter LAMBLOT pour sa mobilisation ainsi que Thomas SENN son directeur.

A la semaine prochaine

Diffusion à : Agents de la direction des sports, aux directeurs et adjoints des établissements publics sportifs, à l'IGESR, à la DRH des ministères sociaux, aux directeurs régionaux et contrôleurs budgétaires, aux préfigureurs DRAJES, aux responsables des pôles ressources nationaux et organisations syndicales.

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)

--
Ce message a été vérifié et son contenu semble exempt de la plupart des virus ou de contenu dangereux
[Cliquez ici pour signaler ce message comme spam](#)